



# Déclaration de services aux membres, aux adeptes de plein air et à la population québécoise

## 1. Mission

La mission du Réseau plein air Québec est d'assurer, dans un esprit collectif, le partage de l'expertise, la concertation ainsi que le développement et la promotion de la pratique d'activités de plein air au Québec.

## 2. Valeurs organisationnelles

Les valeurs qui animent le Réseau plein air Québec dans l'accomplissement de sa mission sont :

- La sécurité et l'intégrité
- L'entraide et le partenariat
- L'inclusion et l'accessibilité
- Le respect de l'environnement
- Le mode de vie sain et actif

Ces valeurs ainsi que la mission sont détaillées dans notre plan de développement stratégique, disponible sur notre site internet à cette adresse :  
<https://reseaupleinair.quebec/>

## 3. Les services offerts

Afin de s'acquitter de sa mission, le Réseau plein air Québec offre les services suivants :

### 3.1. Aux membres

- Représenter leurs intérêts auprès des dirigeantes et dirigeants ainsi que des organismes œuvrant en plein air au Québec;
- Mobiliser les ressources et l'expertise de chacun d'entre eux pour faciliter et bonifier la réalisation de leurs projets structurants;
- Animer des ateliers afin de leur permettre d'échanger, de pousser les réflexions, de préciser des concepts et d'adopter une nouvelle vision sur certains projets et enjeux;

- Assurer une veille des opportunités et tendances en plein air et en partager la substance avec eux;
- Prendre part à des consultations publiques et rédiger des mémoires en leur nom sur des sujets qui concernent le développement du plein air au Québec;
- Les représenter dans des salons d'exposants et d'exposantes de congrès de partenaires nationaux;
- Développer des outils et rédiger des contenus transdisciplinaires dont ils pourront faire bénéficier leur communauté;
- Piloter des démarches auprès de ministères pour leur faciliter l'accès à des données essentielles à leur travail;
- Promouvoir leur raison d'être et relayer leur offre de services auprès de la population;
- Collaborer, à leur demande, à certains de leurs projets en y apportant notre expertise ou notre point de vue.

### 3.2. Aux adeptes de plein air

- Représenter leurs intérêts sur la scène politique;
- Prendre part à des consultations publiques et rédiger des mémoires sur des sujets qui concernent l'accessibilité au plein air pour tous et toutes, et partout au Québec;
- Leur donner accès à des contenus informatifs, éducatifs et pratiques sur onyva.quebec et sur nos médias sociaux.
- Les informer des opportunités de bénévolat en plein air afin de favoriser leur maillage avec des gestionnaires de sites ou d'autres organisations ayant des besoins à combler;
- Les informer sur les bonnes pratiques en plein air par des campagnes de communication;
- Élaborer des outils de diffusion ludiques et accessibles, à l'interne ou en partenariat, pour mieux leur partager les règles et recommandations visant une pratique sécuritaire des activités de plein air (en développement).

### 3.3. À la population québécoise

- Lui faire découvrir les activités de plein air et des lieux de pratique avec la plateforme onyva.quebec;
- L'éduquer sur les bonnes pratiques en plein air par des campagnes de communication sur des sujets d'actualité liés à la pratique d'activités de plein air;
- Animer nos médias sociaux, publier une infolettre et rédiger des blogues afin de lui donner les bons outils et conseils pour faciliter la pratique des activités de plein air et lui donner le goût de bouger en plein air plus souvent;

- La rencontrer dans des salons afin de l'informer sur nos membres, nos campagnes et nos outils.

## 4. Engagement en matière d'accessibilité des services

Le Réseau plein air Québec s'engage auprès de ses membres, des adeptes de plein air et de la population québécoise à offrir ses services en ligne ou par téléphone :

### 4.1. Heures d'ouverture

Les services sont accessibles du lundi au jeudi entre 9 h et 17 h et le vendredi de 9h à 12h.

### 4.2. Qualité de l'information

Le Réseau plein air Québec s'engage à offrir des services de grande qualité.

- Service fiable : l'information que nous vous fournissons est exacte et complète.
- Service courtois, professionnel et compétent : nous vous répondons avec respect et nous vous offrons une écoute attentive.

### 4.3. Accessibilité en ligne

- Le Réseau plein air Québec s'engage à mettre l'information à jour régulièrement sur son site internet et dans les réseaux sociaux.
- Le Réseau plein air Québec s'engage à animer ses réseaux sociaux.

### 4.4. L'éthique

- Le Réseau plein air Québec adhère à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.  
([http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/loisir-sport/AvisEthiqueLoisirSport\\_Avis.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/AvisEthiqueLoisirSport_Avis.pdf) ).
- Le personnel du Réseau plein air Québec adhère au Code de conduite de l'organisation.
- Les administrateurs et administratrices du Réseau plein air Québec adhèrent au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et administratrices.

## 5. Amélioration des services

Si vous souhaitez nous faire part de vos commentaires sur la qualité de nos services ou formuler une plainte, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

## 6. Pour nous joindre

Réseau plein air Québec  
7665, boul. Lacordaire  
Montréal (Québec) H1S 2A7  
Téléphone : 514 252-3185  
Site web : [reseaupleinair.quebec](http://reseaupleinair.quebec)  
Courriel : [info@reseaupleinair.quebec](mailto:info@reseaupleinair.quebec)